

La lutte collective contre les taupes

2 méthodes de lutte sont utilisées : - le PH3 (forme gazeuse)
- le piège à taupe (pince)



Un agent régulateur est agréé pour l'utilisation du PH3.



Si vous avez un problème de taupe :



Tarifs pour les agriculteurs:

Piégeage ou Fumigation ; 1.70€/ha + adhésion à Polleniz de 5€ pour une année, détenteur de la certification d'entreprise pour l'application du PH3

Contactez les agents :

- **GARANDEAU Fabien** pour les communes d'Aizenay, Maché, St Etienne du Bois, St Paul Mont Penit, Palluau, La Chapelle Palluau, Falleron, Appremont et Grand'Landes au **07-77-49-08-56**.

- **FILLATRE Etienne** pour les communes de Beaufou, la Genétouze, le Poiré sur Vie et Aizenay au **06-86-99-96-58**.

- **MARTIN Emmanuel** pour les communes des Lucs sur Boulogne, St Denis la Chevasse et Bellevigny au **06-86-99-98-77**.



Tarifs pour les particuliers par piégeage:

Pour une demande d'intervention → **40 €**

Pour 2 demandes d'intervention → **60 €**



Groupement Intercommunal de Défense contre les Organismes Nuisibles Vie et Boulogne



Les activités : Le GIDON Vie et Boulogne est opérationnel depuis 2017. Trois agents régulateurs assurent quatre activités majeures :

- ◆ La lutte collective contre les rongeurs aquatiques envahissants (ragondin et rat musqué).
- ◆ La lutte collective contre les taupes.
- ◆ La lutte collective contre les corvidés.
- ◆ La surveillance biologique du territoire (prévention d'apparition de nouvelles problématiques).



POLLENIZ

Le GIDON Vie et Boulogne travaille en collaboration avec Polleniz qui assure, en tant que coordinateur départemental, la formation des agents, ainsi que la gestion administrative.

Polleniz est un Organisme à Vocation Sanitaire, reconnaissance de l'Etat, pour effectuer des missions de Prévention, Surveillance et Lutte dans le domaine de la protection des végétaux.

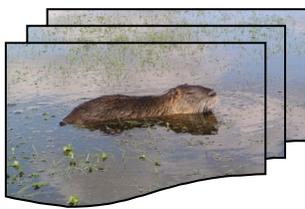
Le groupement est encadré bénévolement par les agriculteurs du canton.



La lutte collective contre les rongeurs aquatiques envahissants

Les enjeux :

- ◆ La santé publique : le ragondin est vecteur de la leptospirose, maladie mortelle chez l'homme et chez l'animal.
- ◆ Les dégâts sur les berges des cours d'eau, des plans d'eau et aux ouvrages (ex : effondrement de berge).



Le cadre réglementaire :

Cette lutte collective est obligatoire sur tout le territoire et défini par l'arrêté 07/DDAF/263 dans le département de la Vendée.

Le Piégeage

La lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles s'effectue à l'aide du piège-cage sélectif, ce qui permet de relâcher les animaux qui ne sont pas concernés par cette lutte.

Les cages sont alors déposées sur berge ou sur radeau et appâtées avec des pommes, des carottes ou du maïs.

Les agents régulateurs interviennent à pied ou en véhicules adaptés.

Les agents

Ils gèrent à eux trois une batterie de 180 pièges par jour.

Ils animent localement un réseau de 40 piègeurs bénévoles. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé pour mettre en œuvre du piégeage. Les prises sont indemnisées 2 € par animal.

Ils assurent la collecte et le stockage des cadavres avant l'évacuation par le Service Public d'Equarrissage.



La lutte collective contre les corvidés

Polleniz et le GIDON Vie et Boulogne proposent la mise en place d'une lutte collective contre les corvidés classés nuisibles sur Arrêté préfectoral.

Les bénévoles seront invités à une réunion d'informations sur la réglementation, l'hygiène et la sécurité, la reconnaissance des espèces, le piégeage et la gestion des cages .



L'Appel d'Adhésion :

Si vous souhaitez bénéficier des services du GIDON, retournez le formulaire à l'adresse e-mail suivante sabrina.roux@polleniz.fr :

Cochez la case correspondante:

Je suis un particulier

Je suis un professionnel

Informations à remplir par l'adhérent

| | | | |
|----------------|----------------------|--------|----------------------|
| Nom | <input type="text"/> | Prénom | <input type="text"/> |
| Adresse | <input type="text"/> | | |
| Code Postal | <input type="text"/> | Ville | <input type="text"/> |
| Téléphone fixe | <input type="text"/> | Mobile | <input type="text"/> |
| Adresse mail | <input type="text"/> | | |

Je déclare par la présente souhaiter devenir adhérent du GIDON Vie et Boulogne et j'accepte le passage sur ma propriété privée dans le cadre de la lutte collective contre les RAE.

Fait àle .../.../20..

Signature :